

www.ville-riez.fr

Le Riézois



En début de mandat (mars 2014), la prise en compte de la gestion antérieure impliquait le recours urgent à des actions prioritaires convergentes.

- Sur le plan financier, il fallait « endiguer » la dette communale et opérer un recadrage des investissements ;
- Sur le plan des structures administratives et techniques, il convenait de procéder à une organisation rationnelle, adaptée au présent et à l'avenir ;
- Sur le plan quotidien, il s'avérait nécessaire de veiller à la propreté élémentaire d'une ville à respecter, tandis que la création d'une fonction « sécurité » permettrait d'accompagner les habitants en toute conciliation d'intérêts (général et privés).

- Il est à noter que durant la période 2014 / 2018, la part communale des impôts locaux est restée stable et n'a généré aucune augmentation pour le contribuable.
- Le budget 2018 a été adopté à l'unanimité des participants du Conseil municipal. Il s'inscrit dans la poursuite de l'effort entrepris de la réduction de la dette par habitant qui s'établit, aujourd'hui, à 50 % par rapport au montant dû en 2013. Il permet d'engager, désormais, une relance prudente et soutenue des investissements.
- Les services communaux, dont la responsabilité a été confiée à un agent territorial (diplômé de Droit Public) sont aujourd'hui structurés de façon homogène :
 - Bureau des Affaires Générales ;
 - Service technique de la Voirie ;
 - Service de l'Entretien ;
 - Police municipale.

Chers concitoyens, je voudrais enfin souligner une disposition intercommunale de premier plan : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), validé par la récente enquête publique, permet à notre Commune de prendre, aujourd'hui, toute initiative en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU) et cela, dans le respect des procédures règlementaires.

Bon congé estival à toutes et à tous.

**Le Maire,
Christophe Bianchi**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,



Je viens d'être recruté comme responsable du service de la Police Municipale de Riez après avoir servi sur la commune de Manosque pendant près de 9 ans.

Ancien militaire dans l'Armée de terre, j'ai eu une solide formation dans plusieurs spécialités. Dans le cadre de mes missions, j'ai fixé comme priorité l'action de proximité en lien avec l'Autorité Municipale, la Gendarmerie, la Police Nationale afin **d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique dans la commune conformément aux pouvoirs de police du Maire.**

Je suis à votre écoute pour toute question relevant de mes prérogatives et responsabilités, ainsi que pour tout problème que vous rencontrerez dans notre ville.

**Brigadier-chef Principal,
Laurent Quintarelli**

**Informations
pratiques**

- www.ville-riez.fr - Tél. 04 92 77 99 00 - mairie.riez@wanadoo.fr
- riez@tourisme-dlva.fr - Tél. 04 92 77 99 09
- www.dlva.fr
- www.fondation-patrimoine.org/55805



Parole d'Élu

- En 2005, le profil d'un projet ambitieux ayant trait au patrimoine antique de la Ville de Riez était dessiné.
- En 2008, il prenait corps avec inscription au budget du Ministère de la culture et de la communication (400.000 €), suivi d'un arrêté attributif de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (160.000 €).
- En avril 2014, force est de constater que des dysfonctionnements notoires étaient apparus au niveau juridique avec les entreprises détentrices d'un marché, la quote-part financière du département n'étant pas assurée.

De fait, la municipalité actuelle s'est trouvée confrontée à une décision difficile à prendre, qui va de l'abandon pur et simple du projet, jusqu'à l'ouverture d'une concertation « à créer sur le champ » pour garder le cap « 2005 ».

Les évènements ont conduit à une rencontre de première importance, placée sous l'autorité de l'Etat. Avec fermeté, il a été rappelé les responsabilités et les rôles de fondement que l'on ne peut transgresser :

- Le maître d'ouvrage (Ville de Riez) est le client, devant assurer la responsabilité des besoins ;
- Le maître d'œuvre, placé sous la responsabilité du Maire, est chargé de la responsabilité technique ;

Il est assisté dans sa mission par les services d'archéologie (Direction régionale de l'action culturelle et Département) et par le chargé de recherches ayant dirigé les « fouilles archéologiques » (convention établie entre la Commune de Riez, le CNRS et l'Université AIX-Marseille (Centre Camille Julian).

Sur rapport circonstancié, les contraintes budgétaires sont levées (2015) tandis que les arrêtés du Ministère, de la Région ont pu être prorogés, la subvention départementale étant accordée.

L'inauguration de la restauration du baptistère paléochrétien intervient en juin 2016, tandis que les travaux d'aménagement des vestiges épiscopaux sont en cours.

- Comme suite à la visite d'un architecte et d'une conservatrice de la Direction régionale de l'action culturelle, une consultation officielle est lancée (avril 2018) pour établir un diagnostic concernant la chapelle Saint Maxime (classée Monument Historique). Il s'agit de « dessiner » l'élaboration d'un nouveau projet d'envergure par la désignation d'un maître d'œuvre (liste du Ministère de la culture).

Par ailleurs, une association a été créée. Elle s'est fixée pour objectif « la sauvegarde de la chapelle, l'ermitage, le plateau et la colline de Saint Maxime » (conformément à la déclaration effectuée en Préfecture).

- Une expertise de l'orgue de la cathédrale (classé MH) a été dépêchée par la DRAC (rapport de février 2018).

Avant toute réhabilitation de l'instrument prise en charge par l'Etat, la restauration préalable du vitrail (non classé) ruiné de Saint Maxime a été imposée.

Pour financer le vitrail, une souscription publique (Fondation du Patrimoine) est en cours jusqu'en janvier 2019.

Les bons de souscription (ouvrant droit à déduction fiscale) sont disponibles au secrétariat de la Mairie de Riez.

René Rigoard,
Conseiller municipal

Shinzen Judo Riez

Notre club compte cette année 93 licenciés. Les cours sont ouverts pour les enfants depuis l'âge de 4 ans jusqu'aux adultes même débutants.

Les entraînements ont lieu 2 fois par semaine (lundi et vendredi) à la salle multiactivités de Riez mise à notre disposition par la mairie.

Le club dispense aussi un cours de taïso (entretien du corps par l'activité physique et l'étirement) le vendredi.

Un code Moral pour la pédagogie...

Le code moral décrit par Maître Jigoro Kano il y a 130 ans est à la base de cet art martial qui est devenu depuis un sport.

Ce code moral que le professeur prend soin d'afficher à chaque entraînement nous guide dans l'éducation que nous donnons aux enfants :

- La Politesse
- Le Courage
- La Sincérité

- L'Honneur
- La Modestie
- Le Respect
- Le Contrôle de soi
- L'Amitié.

Depuis septembre 2016 nous avons changé le nom de notre club : « Shinzen Judo Riez » pour refléter notre attachement particulier à l'une de ces valeurs : l'Amitié.

Au-delà de ces valeurs, la pratique du judo permet aux enfants de développer leurs capacités physiques, leur coordination gestuelle et les prépare, pour ceux qui le souhaitent, à la compétition.

...et la compétition pour l'expérience

La pratique de la compétition, on y adhère...ou pas. Les sensations ressenties par sa pratique sont fortes et, disons-le, dures. Mais les émotions positives valent tellement la peine d'être vécues. Quant aux déceptions celles-ci participent à l'apprentissage de la vie.



Pre-poussins, poussins et benjamins



Nous sommes très impliqués dans l'accompagnement et l'encouragement des compétiteurs.

En février 2017, soutenus financièrement par nos donateurs, nous avons accompagné 45 jeunes au plus grand tournoi au monde qui se tient annuellement à Paris au Accor Hotel Aréna (Bercy). Une expérience riche pour les enfants qui ont pu voir nos représentants nationaux en découdre avec les meilleurs judokas du monde. Une expérience qu'à n'en pas douter nous reconduirons : quel meilleur endroit pour montrer aux enfants jusqu'où leur travail, rigueur et courage peuvent les emmener.

Ainsi aidons-nous la jeune génération à trouver du sens à leurs efforts et à ancrer des repères par la pratique du Judo.

**Alexandre Joly,
président d'association**



Le bureau :

Alexandre Joly (Président)
Alicia Flauto (Trésorière)
Marie-Laure Di Nicola (Secrétaire)
Denis Guillermin (Vice-Président)

Professeur :

Pierre Flauto - diplômé d'état
Ceinture noire 3^e Dan

Le miel de lavande-lavandin

Une des richesses de Riez

Riez est connue en autres car les Romains s'y sont arrêtés et installés. Mais Riez est aussi connue pour une production que le monde entier savoure : le miel de lavande-lavandin. Riez est un des grands centres de cette production. Devant la beauté des champs de lavandes en fleurs en juillet, le passant cherche un témoignage à emporter. L'essence de lavande et le miel s'offrent alors à cette quête de souvenirs.

Le miel fait partie des derniers produits dits « naturels ». Le rôle de l'apiculteur est de développer ses colonies, afin d'avoir au moment de la floraison des lavandes le plus d'abeilles possible qui toutes seront des ramasseuses infatigables, jusqu'à la mort. Les fleurs offrent une minuscule goutte de nectar, une solution sucrée. Les abeilles au cours de la visite de plusieurs fleurs remplissent petit à petit leur jabot, leur estomac, et rapportent ce précieux trésor à la ruche. Le travail se poursuit alors à l'intérieur. Il faut concentrer le nectar en évaporant l'eau pour aboutir au miel. C'est le rôle des abeilles d'intérieur qui se passent entre elles le liquide sucré, y rajoutent certaines de leurs sécrétions salivaires et l'expose sur leur langue à un courant d'air. Le miel prend forme petit à petit, sa composition évolue vers un spectre de sucres caractéristiques et pour le moins naturels. Lorsqu'il est jugé prêt, il est stocké dans les alvéoles, puis les alvéoles sont fermées avec une fine pellicule de cire pour assurer sa parfaite conservation. Mais pour qui le miel est-il stocké ? Pour l'apiculteur, pour le consommateur ? Non. Pour les abeilles futures qui assureront la pérennité de la colonie, pour leurs réserves hivernales. L'apiculteur pour notre grand plaisir gustatif vient prendre le fruit du travail de ces millions d'insectes.

Le problème que l'on ignore est que cette récolte n'est pas assurée d'avance. Souvent des remarques du genre « avec toutes ces fleurs, il va y avoir du miel » sont entendues. Oh que non ! Car le nectar n'est pas toujours présent dans les fleurs. Les lavandins ne le sécrètent que sous certaines conditions d'humidité, de chaleur et en l'absence de vent. Autant de conditions qui rendent aléatoire et difficile le travail d'apiculteur. C'est une des rares professions où l'on peut travailler toute une année pour au final un résultat nul.

Pour sa couleur claire, son parfum et sa saveur particulière, pour sa symbolique provençale, le miel de lavande-lavandin est très recherché. Les marchés d'été voient plusieurs apiculteurs proposer ce délicieux produit fruit du labeur de ces petits insectes sur lequel l'homme n'a que peu d'emprise si ce ne sont les tours de main et le savoir-faire hérités des générations d'apiculteurs.



Une douceur à déguster en se rappelant que le double travail minutieux et difficile de l'abeille et de l'apiculteur est nécessaire afin de retrouver le miel sur nos tables.

Jean-Paul Faucon



Naissances

Gaël, Auguste PERONA,
né le 16 juin 2017 à Manosque

Léa, Jacqueline, Martine QUIDU NAUTOU,
née le 26 septembre 2017 à Manosque

Tiziano, Sauveur PLACENTI,
né le 18 octobre 2017 à Manosque

Kayna, Alexy MUAKA,
née le 4 novembre 2017 à Manosque

Eleanor, Ghjulia, Maria ROBLES MARTINEZ,
née le 13 novembre 2017 à Manosque

Léana, Laetitia, Muriel, Andrée DEHAUT,
née le 2 janvier 2018 à Aix-en-Provence

Célia, Caroline, Angélique LETAILLEUR,
née le 12 janvier 2018 à Manosque

Stella, Jocelyne FERROUL,
née le 11 février à Manosque

Livio, Roland, Florian SAPONE,
né le 18 février à Manosque

Clara FORQUIGNON,
née le 3 mars à Manosque

Nolan, Armenio CAMPOS RICHARD,
né le 9 avril à Manosque

PACS

Nicolas VAILLANT et Cindy ROMAN,
le 20 novembre 2017



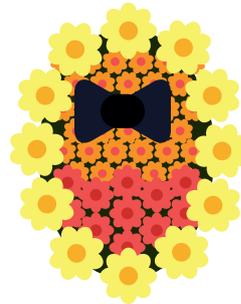
Mariages

Bruno ATTARD et Nathalie HERNANDEZ,
le 7 juillet 2017

Pierre MONTELS et Nathalie CONTRUCCI,
le 8 juillet 2017

Dorian RYSER et Aurélie COMETTI,
le 22 juillet 2017

Sauveur MISSUD et Brigitte VACHET,
le 29 juillet 2017



Décès

Le 8 juin 2017, Jean-Pierre HUGUES,
né le 17 août 1943

Le 21 juin 2017, André GAVOTTO,
né le 20 mars 1927

Le 25 juin 2017, Mireille SABBATINI
veuve VAMVAKIDIS, née le 10 octobre 1921

Le 25 juin 2017, Robert FEDI,
né le 24 février 1935

Le 2 juillet 2017, Vincent AMIEL,
né le 21 novembre 1959

Le 7 juillet 2017, Frédérique PALIARD
épouse BOCHET, née le 1^{er} juin 1942

Le 21 juillet 2017, Laurent ROBLIN,
né le 1^{er} juillet 1941

Le 22 juillet Ginette MACADRE veuve BOUVIER,
née le 15 mars 1928

Le 28 juillet 2017, Noëlle ROUSSEAUX
veuve PROFFIT, née le 15 janvier 1936

État civil

Le 1^{er} septembre 2017, Irène NICEL veuve GIRAUD,
née le 13 juin 1922

Le 26 septembre 2017, David MONIER,
né le 19 juillet 1970

Le 27 septembre 2017, Julie REGIBAUD,
veuve JAENICHEN, née le 21 août 1929

Le 18 septembre 2017, Marcel CAUVIN,
né le 30 janvier 1930

Le 1^{er} octobre 2017, Francesca GENTILE
épouse GENTILE, née le 12 février 1935

Le 11 octobre 2017, Marie PIERRISNARD
veuve CHABAUD, née le 2 août 1914

Le 25 octobre 2017, Pierre BOCHET,
né le 17 avril 1939

Le 11 novembre 2017, Jean GIANATI,
né le 25 juillet 1947

Le 20 novembre 2017, Yvon PHILIP,
né le 2 avril 1948

Le 22 novembre 2017, Simone BASSAC,
née le 15 mars 1932

Le 25 décembre 2017, Martine REYNAUD
veuve JEAN, née le 11 novembre 1919

Le 27 décembre 2017, Huguette BERCHAUD
épouse REYMOND, née le 4 août 1950

Le 29 décembre 2017, Josette MARTIN
veuve ARNOUX, née le 28 novembre 1932

Le 23 janvier 2018, Séverine BALDI,
née le 20 septembre 1924

Le 15 février 2018, Raoul ROVETA,
né le 4 août 1931

Le 24 février 2018, Guy CHIAPPETTA,
né le 19 mars 1957

Le 24 mars 2018, Louis REYMOND,
né le 19 mars 1927

Le 26 mars 2018, Georges KASBARIAN,
né le 21 septembre 1924

Le 29 mars 2018, Paulette POUJAUD,
née le 4 novembre 1934

Le 6 avril 2018, Irène LAUTIER veuve GIACCA,
née le 13 juillet 1916

Le 19 avril 2018, Marius MUSMECI,
né le 24 août 1932

Le 25 avril 2018, Robert PEIX,
né le 13 février 1948



Le Riézois - Journal d'information édité par la Mairie de Riez
Directeur de publication : Christophe Bianchi
Crédits photos : ©Stéphane Mrah - mairie de Riez, ©Shutterstock.com
Conception et réalisation : Autrement Dit Communication 04 92 33 15 33
Tirage : 800 exemplaires
Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable
Ne pas jeter sur la voie publique
Impression : Imprimerie de Haute-Provence - Imprim'Vert